



POLITIQUE



Accusé d'avoir mendié la mairie

Jean-Pierre Fabre n'en revient pas

L'opposition togolaise, d'une manière manifeste, continue par défrayer la chronique. Au cours des élections locales du 30 juin puis du 15 août qui ont permis de former ...

PAGE 3

ECONOMIE



Entretien avec M. Aristide Agbossoumonde, directeur général du Mifa

« Le mécanisme vise la professionnalisation d'au moins 1 million d'agriculteurs... »

Dans une interview accordée au magazine « Economies Africaines », le directeur général du Mécanisme incitatif de financement agricole ...

PAGE 5

Présidentielle de 2020

Le pasteur Edoh Komi réfléchit à l'éventualité d'être candidat

Lentement mais sûrement, la nation togolaise se dirige vers l'échéance présidentielle de 2020 ; une élection qui ...

PAGE 11

Rentrée scolaire 2019-2020

Le Conseil des ministres satisfait du climat d'apaisement et de sérénité dans le secteur de l'éducation



PAGE 11



Présidentielle 2020

Atcholi Aklessou : « les militants vont réitérer leur soutien au chef de l'Etat »

Alors que l'échéance électorale approche à pas de géant, la sempiternelle question de la candidature ou non du chef de l'Etat continue par ronger une poignée de l'opinion publique imprévoyante. Mais, face au mutisme stratégique du parti Unir, les plus curieux devront s'armer de patience et/ou se contenter des indices laissés de temps à autre par les premiers responsables du parti et dernièrement le secrétaire ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Pluviométrie : Le sud Togo sera suffisamment arrosé de septembre à novembre

Finance inclusive : les stratégies du Togo en modèle pour d'autres pays

Les stratégies mises en place par le Togo dans le cadre de sa politique d'inclusion financière portent leurs fruits. Certes, beaucoup reste encore à faire dans le domaine, mais la réponse du Togo contre l'exclusion financière des couches sociales qui ne sont pas prises en compte par les banques classiques et les microfinances s'érige en une école. Une école où plusieurs pays africains viennent apprendre. C'est le cas du Gabon, qui, il y a 6 mois, a dépêché une délégation officielle au Togo. Cette délégation a rencontré et échangé avec la secrétaire d'Etat togolaise chargée de l'Inclusion financière, Mme Mazamesso Assih et des responsables du Fonds national de la finance inclusive(FNFI). Après le Gabon, c'est au tour du Burundi de s'inspirer de l'expertise togolaise...

PAGE 3

Portrait / Aïssatou TITIKPINA

Aïssatou TITIKPINA, la brillante fonctionnaire

Mme Aïssatou TITIKPINA est la préfète de Tchamba. Formée à l'Université Cheick Anta Diop de Dakar et ancienne élève de l'Ecole Nationale d'Administration, elle mène une carrière ...



PAGE 7

 <p>Des intrigues politiques déchirent l'opposition</p>	SOMMAIRE	<p>Programme d'appui à la décentralisation L'Allemagne fait un don d'environ 5 milliards CFA au Togo</p>  <p>P 5</p>	<p>Artemisia Parlons-en à nouveau avec le spécialiste</p>  <p>P 10</p>	<p>L'éducation Une cause nationale selon Gilbert Bawara</p>  <p>P 11</p>
--	----------	--	---	--

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

AGBALETI Suzanne, bénéficiaire APSEF en fin de cycle, en attente du Produit d'Accompagnement Spécial

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Lomé, dans la Région Maritime pour partager avec vous les témoignages de DZOGLO Akouvi, Bénéficiaire du Produit d'Accompagnement Spécial du Fonds National de la Finance Inclusive. Retour sur le parcours de Dame Akouvi...



AGBALETI Suzanne

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Lomé pour partager avec vous les témoignages de Madame AGBALETI Suzanne, qui après avoir obtenu tous les 4 cycles du crédit "Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF) est en attente aujourd'hui d'obtenir le Produit d'Accompagnement Spécial. Le crédit APSEF a permis à Suzanne de passer à échelle l'exercice de ses activités. Pour réduire considérablement la pauvreté en vue de permettre aux hommes et femmes du pays d'avoir accès aux services financiers de base, le Gouvernement

Togolais mettait en place le 25 Janvier 2014 le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Cinq ans après le début de la mise en œuvre des opérations de cet instrument financier sur le terrain, les résultats le démontrent, et les nombreux témoignages partagés dans cette rubrique démontrent que les différents produits du FNFI ont des effets induits sur le développement à la base et dans la lutte contre la pauvreté. Pour le compte de ce nouveau numéro, nous nous sommes rendus au marché de Cacavéli à Lomé où nous avons échangé avec les femmes bénéficiaires, membres du groupement Enyo. Parmi ces femmes, AGBALETI Suzanne, la quarantaine, peut se réjouir de faire partie du

portefeuille du FNFI depuis des années. Cette quarantaine a déjà obtenu avec succès tous les 4 cycles du premier produit lancé par le FNFI, elle raconte. "Aujourd'hui, je fais partie des heureuses bénéficiaires du produit APSEF. Entre 2016 et 2018, les autres membres de mon groupement et moi-même avons obtenu avec succès les quatre cycles du crédit APSEF. Cela n'a pas été du tout compliqué pour nous, car nous étions toutes éligibles. Nous avons suivi avec succès toutes les étapes de formation, constitution de groupe solidaire puis nous avons obtenu le crédit. Comme il nous avait été bien indiqué dans la formation, le remboursement en intégralité

du premier cycle de crédit est une condition importante pour pouvoir prétendre obtenir le second cycle de crédit. Comme vous le voyez, ces différents crédits m'ont permis de pouvoir renforcer mon commerce de vente de petits poissons, de tomate fraîche et d'huile rouge. Ces différents crédits ont été très bénéfiques pour moi et m'ont permis de relever considérablement mon chiffre d'affaire. Il faut être vraiment de mauvaise foi pour ne pas reconnaître la portée des produits FNFI. Ce sont des produits qui changent considérablement nos quotidiens et qui donnent une orientation meilleure à nos activités".

Un commerce qu'autres fois notre interlocutrice pensait impossible, mais aujourd'hui grâce au FNFI, c'est chose faite et c'est également tous les autres membres de sa famille qui en tirent les fruits. "Comme vous savez, avec les conditions actuelles, nous ne pouvons plus laisser seules les hommes assumer les charges de la famille. Il faut que nous les femmes aussi nous mettions la main à la pâte. Et moi personnellement, les petites économies générées par mon activité me permettent de contribuer aux côtés de mon mari à assumer les charges de la famille. C'est déjà rassurant de savoir que les deux parents se serrent les coudes pour veiller au bien-être de la famille." Afin de permettre aux bénéficiaires en fin de cycle du produit APSEF de pouvoir avoir accès à un autre crédit plus conséquent sensé leur permettre de renforcer leurs activités génératrices

de revenus, le FNFI opérationnalise depuis 2016 un Produit d'Accompagnement Spécial qui vise à accompagner les bénéficiaires fins de cycle du crédit APSEF et AGRISEF à devenir progressivement des clients réels des Institutions de Microfinance. Un produit qui ambitionne par ailleurs d'aider les milliers de bénéficiaires des deux produits précités à avoir des capacités nouvelles à s'auto-suffire et à impulser une dynamique de développement. "Une fois mes quatre cycles de produit APSEF obtenus et remboursés avec succès, j'ai été informée par mon Institution de Microfinance de la mise en route d'un Produit d'Accompagnement Spécial qui est disponible pour ceux qui ont remboursé le crédit dans les délais et qui en formulent la demande. Et comme j'avais déjà des perspectives dans ma tête, j'ai aussitôt formulé la demande pour avoir accès à ce crédit. Je me dis qu'une fois que j'aurai obtenu 100.000 FCFA au titre du Produit d'Accompagnement Spécial, je compte ajouter à mon commerce actuel la vente des légumes, des oignons, bref de tout ce qui peut concourir à faire la cuisine. Et comme tous les articles culinaires s'écoulent rapidement, je reste convaincu de pouvoir m'en sortir afin d'honorer mes engagements de remboursement." Les témoignages de tous les bénéficiaires des produits FNFI sont édifiants et font cas d'école, des témoignages répartis dans toutes les régions du pays, qui jour après jour constituent des superficies emblavées par la finance inclusive.

KD



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG. LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution: Togo Express

Tirage: (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

...Une délégation du Fonds du microcrédit rural (FMCR) du Burundi effectuée dans ce sens, depuis ce 17 septembre à Lomé, une mission d'échanges d'expériences auprès du FNFI.

La visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'autres gammes de produits financiers au Burundi afin de répondre aux besoins exprimés par les acteurs économiques locaux, confirme la bonne notoriété dont jouit le

modèle togolais sur le continent.

Les travaux permettront à la délégation burundaise en séjour pour une deuxième fois au Togo, de s'imprégner davantage des diverses pratiques et

instruments dont dispose le Fonds lancé en 2014 par le gouvernement afin de repousser de manière significative les frontières de l'exclusion financière au Togo.

5 ans après, l'institution

dirigée depuis lundi par Tchitchabalo Songai N'dassim, a octroyé aux populations plus d'un million et demi de crédits pour un montant total de 80 milliards FCFA.

Rachid Zakari

Présidentielle 2020

Atcholi Aklesso : « les militants vont réitérer leur soutien au chef de l'Etat »

Alors que l'échéance électorale approche à pas de géant, la sempiternelle question de la candidature ou non du chef de l'Etat continue par ronger une poignée de l'opinion publique imprévoyante. Mais, face au mutisme stratégique du parti Unir, les plus curieux devront s'armer de patience et/ou se contenter des indices laissés de temps à autre par les premiers responsables du parti et dernièrement le secrétaire exécutif Atcholi Aklesso qui a abordé suffisamment le sujet dans les colonnes du magazine "Economies Africaines".

Sauf cataclysme, tout porte à croire que l'actuel président de la République togolaise, Faure Gnassingbé sera choisi par son parti pour tenter de remporter l'élection présidentielle de 2020 : « Nos textes ont présenté clairement dans quelles conditions le candidat est choisi. Bien évidemment, avec les résultats que Faure Essozimna Gnassingbé engrange à la tête de l'Etat, nous pouvons deviner que les militants vont lui réitérer leur soutien. Il a les compétences pour être candidat. Il a l'énergie et la détermination qu'il faut. Il a la faveur de la législation en vigueur. Rien ne pourra empêcher cette candidature, qui est celle de



Atcholi Aklesso

la jeunesse et des femmes », a confié Atcholi Aklesso. Chaque chose en son temps S'agissant de la stratégie à adopter afin de remporter la prochaine élection de

manière incontestée, le secrétaire exécutif n'a pas souhaité vendre la mèche : « Une stratégie, comme vous le dites, doit être secrète. Je ne pourrai pas vous

donner notre plan d'action pour obtenir la victoire à la présidentielle de 2020. Mais une chose est certaine, notre leader charismatique, qui est également président de la République, a un bilan éclatant. Nous voulons toutefois préciser que le parti, en temps opportun, précisera les choses relativement à notre présence aux échéances électorales à venir ».

Sérénité absolue

Les événements récents (victoire écrasante aux élections législatives et locales ; réformes opérées ; solitarisme, incohérences et dégringolade notoire des partis de l'opposition etc.), ont permis au parti au pouvoir d'ériger sa domination, à la grande impuissance des leaders de l'opposition dont Jean-Pierre Fabre qui n'est plus le cerveau de l'opposition : « C'est Gilchrist Olympio qui est le chef de file de l'opposition. Jean-Pierre Fabre l'a été lors de la dernière législature ; sa coalition a boycotté les dernières élections législatives. De ce fait, il a également perdu son statut

de chef de file de l'opposition. Parlant des enjeux, tous les scrutins en ont. Il s'agit juste de ne pas se mettre une pression, virtuelle ou réelle. Jean-Pierre Fabre est un Togolais. Tant qu'il remplit les conditions, sa candidature est la bienvenue. Il y aura certainement d'autres candidats. C'est cela, la démocratie que promeut le chef de l'Etat ».

« Nous n'avons pas de temps à perdre »

Atcholi Aklesso et son parti se sont assigné des objectifs et font feu de tout bois pour les atteindre : « La priorité du moment, c'est le développement, c'est de finir, et de bien finir le mandat actuel confié à notre leader. La création d'emplois pour les jeunes et les femmes, le développement industriel et commercial, et bien d'autres sujets encore, constituent l'urgence du moment. Nous n'avons pas de temps à perdre car les jeunes nous attendent. En 2020, ce sont les résultats qui parleront en notre nom ».

Augustin Akey (Stagiaire)

Accusé d'avoir mendié la mairie

Jean-Pierre Fabre n'en revient pas

L'opposition togolaise, d'une manière manifeste, continue par défrayer la chronique. Au cours des élections locales du 30 juin puis du 15 août qui ont permis de former les conseils municipaux ayant débouché sur l'élection des maires, des concessions auraient été faites entre le président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), Jean-Pierre Fabre et le Premier ministre Komi Selom Klassou. Logiquement, la nouvelle a provoqué étonnement, confusion, mécontentement et a contraint les premiers responsables du parti orange qui ont tenu, hier à Lomé, une conférence de presse pour donner leur version des faits.

Comme il fallait s'y attendre, les leaders de l'Alliance nationale pour le changement ont dénoncé le processus ayant conduit à l'élection et se sont félicités du nombre de voix obtenues. Entre autres choses, le parti a mis en avant la mise à disposition tardive des spécimens de bulletins de vote, les dysfonctionnements techniques constatés sur l'ensemble du territoire. Mais l'essentiel est ailleurs, Fabre a-t-il fait genuflection

pour accéder à la tête de la commune du Golfe 4 ? That is the question. « C'est pathétique ! » A l'issue de l'élection, le bilan, loin d'être emballant, est tout de même encourageant : six (06) maires et cinq (05) adjoints parmi les 138 conseillers municipaux élus : « J'ai été peiné quand j'ai entendu dire que je dois mon élection au Premier ministre Selom Klassou. C'est pathétique ! J'ai entendu dire beaucoup de choses (...). Ce sont des rumeurs

malveillantes », a assuré Jean-Pierre Fabre. Avec cette nouvelle configuration, l'ANC, s'appuyant sur les résultats acquis, trouve légitime de revendiquer la recomposition de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) sur une base paritaire comme mentionnée dans la feuille de route de la Cedeao : « Avec un total de 115 conseillers municipaux, l'opposition parlementaire accuse un déficit de représentativité



Jean-Pierre Fabre

et de légitimité face à l'ensemble de l'opposition extra-parlementaire notamment l'ANC, le Car et

la C14 qui en totalisent 289 », a-t-il fait savoir.

Augustin A.

Libéria/CPI**Le président Weah veut créer un tribunal de guerre**

C'est une demande qui sonne comme une réponse aux multiples demandes des acteurs nationaux et sous régionaux depuis plusieurs années déjà. Mais avant de solliciter la Cour pénale internationale, le président George Weah a écrit à la Chambre des représentants pour demander leur avis.

**Des militaires libériens**

Ce tribunal est destiné à juger les crimes commis au cours de deux épisodes de guerre civile et de violences de 1989-1996 et de 1999-2003, au cours desquels quelque

250.000 personnes ont été tuées. Des milliers d'autres ont été mutilés et violés, souvent par des troupes d'enfants soldats drogués et dirigées par des chefs de guerre

impitoyables. Les éléments de l'ECOMOG sont intervenus à deux reprises pour mettre fin aux combats dans le pays. Smith Toby, attaché de presse adjoint du président

libérien, a déclaré à la BBC que le président Weah avait récemment rencontré le président de la CPI, Chile Eboe-Osuji, au Nigeria, pour discuter brièvement de cette question.

Le sénateur Abraham Darius Dillon, du parti d'opposition Liberty Party, s'est félicité de cette décision, déclarant récemment lors d'une émission radiophonique qu'il était « temps de mettre fin à la culture de l'impunité dans notre pays ».

Cependant, certaines voix ont critiqué M. Weah pour avoir demandé conseil au lieu de présenter un projet de loi visant à créer un tribunal.

Le président est soupçonné d'utiliser des tactiques dilatoires car certains pensent que son administration n'est pas

favorable à l'établissement de la Cour.

Pour rappel, Dans la nuit du 29 juillet 1990, une unité d'élite de l'armée du président d'alors, Samuel Doe, ouvre le feu sur l'église luthérienne Saint-Pierre à Monrovia, où des civils non armés s'étaient réfugiés. Environ 600 d'entre eux avaient été tués, y compris des enfants. Beaucoup parmi ceux qui ont survécu aux premiers tirs ont été ensuite poursuivis et achevés à coups de machettes.

De l'avis de certains experts, le massacre de ces centaines de civils est certainement l'un des pires crimes de masse perpétrés durant les années de guerre civile dans le pays. Plusieurs milliers de personnes ont trouvé la mort dans cette guerre, alors que des millions de civils ont pris le chemin de l'exil.

T.M.**Guinée****Les élections législatives, un tremplin pour Alpha Condé ?**

Plusieurs fois reportées, les législatives auront finalement lieu le 28 décembre 2019. Pour l'opposition, c'est la première étape d'une stratégie bien étudiée par l'actuel président pour briguer un troisième mandat.

**Alpha Condé**

Initialement prévue en septembre-octobre 2018, puis en novembre 2019, la date des élections législatives a finalement été fixée au 28 décembre prochain. Une échéance jugée « tenable » par le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Salif Kébé, qui s'est exprimé à l'issue d'une rencontre avec le Premier ministre, Ibrahima Kassory Fofana. Le chef du gouvernement a « pris acte de l'annonce de l'instance électorale et promis d'en rendre compte au chef de l'État », qui avait insisté le 4 septembre pour qu'elles se déroulent « dans le courant de cette année ». Mais la date du scrutin ne fait pas l'unanimité : le vice-président de la

Ceni, El Hadji Nano Sow, et d'autres représentants de l'opposition, l'ont immédiatement contestée. « Après plusieurs jours de travaux houleux et intenses, les commissaires de la Ceni n'ont pas pu s'accorder sur un chronogramme (calendrier) réaliste pour les prochaines élections législatives », ont écrit les commissaires de l'opposition, qui jugent qu'elles ne peuvent pas être légalement et pratiquement organisées avant mars 2020.

Vers « une présidence à vie » ?

« Nous n'accepterons pas que des élections bâclées soient organisées pour faire plaisir à Alpha Condé, qui veut avoir coûte que coûte une majorité pour faire passer son projet occulte de modification de la Constitution et s'octroyer une présidence à vie », a déclaré à l'AFP un membre de la Ceni sous le couvert de l'anonymat.

Ancien opposant historique, le chef de l'État, 81 ans, a souvent contesté la pertinence de la limitation du nombre de mandats sur le continent - deux

maximum en Guinée. Lundi, des consultations avec les partis politiques portant sur les législatives ont été lancées, ainsi que sur la « nouvelle Constitution », selon un communiqué. La quasi-totalité de l'opposition et de la société civile boycotte ces consultations, qu'elles considèrent comme un nouveau signe qu'Alpha Condé souhaite se représenter à l'issue de son second mandat de cinq ans, qui s'achève en octobre 2020.

Face à la polémique, Alpha Condé avait répondu dans un discours télévisé le 4 septembre dernier. « Je comprends le débat en cours dans le pays sur tous les sujets de préoccupation, y compris la Constitution. Mais comme je l'ai indiqué auparavant, il ne m'appartient pas de trancher ou de choisir à la place des Guinéens. Avant toute prise de position personnelle, j'ai le devoir d'écouter tout le monde », avait-il déclaré pour justifier le lancement des consultations. Reste à savoir s'il prendra en compte leurs considérations.

Le Point.fr**Burundi/Droits de l'Homme****Pierre Nkurunziza responsable de graves violations, selon une enquête**

Une commission chargée d'enquêter sur les abus commis au Burundi a conclu que le président Pierre Nkurunziza est personnellement responsable des violations graves.

**Pierre Nkurunziza**

Elle a présenté son rapport final devant le Conseil international des droits de l'Homme à Genève. Les enquêteurs ont constaté que des membres de l'opposition, leurs familles et des personnes qui n'ont pas coopéré avec le parti au pouvoir avant les élections de l'année prochaine ont été tués, enlevés ou torturés. Des femmes et des filles ont été victimes de violences sexuelles par des membres de l'aile des jeunes du parti au pouvoir qui commettent des viols collectifs.

Le rapport de la commission de l'ONU indique que les principaux auteurs des crimes contre l'humanité sont des agents du service national de renseignement,

de la police, qui relèvent directement du bureau du président Pierre Nkurunziza, qui serait donc responsable de ces crimes.

L'enquête se penchait initialement sur une répression brutale contre les manifestants antigouvernementaux en 2015. Elle a également constaté que la suppression des libertés civiles s'est intensifiée à l'approche des élections de l'année prochaine. Un représentant du gouvernement burundais, Tabu Renovat, a rejeté les conclusions du rapport comme étant politiquement motivées et mensongères.

T.M.

Programme d'appui à la décentralisation**L'Allemagne fait un don d'environ 5 milliards CFA au Togo**

Un accord de financement a été signé mercredi 18 septembre pour la troisième phase du Programme d'appui à la décentralisation (Pad) entre le Togo et la coopération allemande. L'accord porte sur un don de 8 millions d'euros, soit environ 5 milliards de F CFA.



Echange de documents entre Sani Yaya et Matthias Veltin

Cet accord est destiné à la construction des mairies dans les nouvelles communes du

Togo. Il s'inscrit dans le cadre de la troisième phase du Programme d'appui à la décentralisation. «

L'objectif du gouvernement est de permettre aux collectivités locales de jouer pleinement leur rôle dans le

développement économique et social de notre pays », a déclaré le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya.

A travers la Banque allemande de développement (KfW), l'Allemagne accompagne le Togo depuis 2012 pour la mise en œuvre du Pad 1 et Pad 2. L'appui de l'Allemagne pour ces deux premières phases du projet s'élève à 17 millions d'euros. Cela a permis de renforcer les capacités de 8 villes secondaires pour la promotion des circuits économiques de proximité notamment l'exploitation pérenne des infrastructures économiques.

La KfW accompagne le Togo dans trois domaines à savoir : la formation professionnelle et technique et l'emploi des jeunes ; la santé, le développement

rural y compris l'agriculture ; la décentralisation et la gouvernance.

« La décentralisation fait partie des pôles prioritaires de la coopération germano-togolaise. Depuis 2012, l'Allemagne a consacré environ 47 millions d'euros, soit environ 30,8 milliards de CFA au processus de la décentralisation au Togo. C'est pourquoi nous nous réjouissons particulièrement des avancées constatées, qui nous permettront d'envisager des perspectives communes avec sérénité et plus d'engagement » a indiqué l'ambassadeur d'Allemagne au Togo Matthias Veltin.

L'Allemagne prévoit augmenter sa contribution destinée à la construction des mairies de 5 millions d'euros.

Félix Tagba

Entretien avec M. Aristide Agbossoumonde, directeur général du Mifa**« Le mécanisme vise la professionnalisation d'au moins 1 million d'agriculteurs... »**

Dans une interview accordée au magazine « Economies Africaines », le directeur général du Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage des risques (Mifa S.A.) est revenu sur l'importance de la mise en place de ce mécanisme. Pour M. Aristide Agbossoumonde, le Mifa S.A. vise la professionnalisation d'au moins 1 million d'agriculteurs et de différents acteurs le long des chaînes de valeur d'ici à 2021.

Economies Africaines : Le chef de l'État a procédé le 25 juin 2018 au lancement du Mifa, autrefois appelé Tirsal. Pourquoi cette initiative qui s'adresse aux acteurs de la chaîne de valeur agricole ? Aristide K. Agbossoumonde : Dans le Plan national de développement (PND), notamment en son axe 2, le gouvernement a fait de l'agriculture un levier de création de richesses et d'emplois, et de lutte contre la pauvreté. Cependant ce secteur, qui contribue à hauteur de 40 % à la formation du PIB, est faiblement financé par le secteur privé. En effet en 2017, seulement 0,2 % des prêts bancaires lui ont été octroyés. Le Mifa est un mécanisme innovant qui œuvre au financement du secteur agricole. Il est basé sur un nouveau paradigme et devra contribuer à faire financer suffisamment le secteur agricole et à relever les défis de la transformation de l'agriculture, une transformation qui sera un levier de

création de richesses et d'augmentation des revenus des populations, comme défini dans le PND. Le Mifa a donc entre autres pour objectifs de remédier à la fragmentation des chaînes de valeur agricoles, de promouvoir les produits financiers et assurantiels adaptés au secteur agricole, de faciliter le partage des risques entre les différents acteurs du secteur agricole, de fournir une assistance technique aux institutions financières, aux PME-PMI et aux producteurs agricoles, et enfin de réduire le coût d'emprunt pour les agro-industries. Il s'appuie sur les 5 piliers que sont le partage de risques, le développement de produits d'assurance spécifiques au secteur agricole, l'assistance technique aux acteurs, la bonification des taux d'intérêt (qui permettra de descendre à des taux de 7,5 à 10 %, contre 15 à 18 % actuellement) et autres mesures incitatives dans le but d'amener les différents acteurs à s'engager durablement

dans le développement de l'agriculture.

Quel est l'objectif de la création d'un panier de fonds pour que les partenaires au développement contribuent aux côtés du gouvernement togolais à mobiliser un capital de 100 millions d'euros, soit 65 milliards de FCFA ?

Il s'agit, à travers ce panier de fonds, de mobiliser une partie des ressources nécessaires au financement du secteur agricole. Les 100 millions d'euros serviront à financer le secteur à hauteur de 1 000 millions d'euros, soit 650 milliards de FCFA sur 10 ans. La transformation du Mifa en société anonyme au capital de 10 milliards de FCFA est un montage institutionnel centré sur un modèle de partenariat public-privé permettant d'allier la rigueur dans la gestion des ressources à la souplesse dont les opérateurs privés ont besoin pour accepter d'investir dans le développement du secteur

agricole.

Les résultats de la phase-pilote mise en œuvre sur les filières maïs, riz, manioc et soja ont convaincu les investisseurs non seulement de la pertinence du mécanisme mais également de sa rentabilité. En effet, cette phase pilote, qui a duré 6 mois, a permis d'accompagner 12 000 producteurs et de mobiliser environ 1,1 milliard de FCFA de financement sur ressources propres des institutions financières à des taux réduits en moyenne à 8,25 %, contre 18 % auparavant, et de générer 15 000 emplois directs et indirects. Aujourd'hui, le mécanisme intervient sur toutes les filières et tous les maillons de la chaîne de valeur agricole – production, transformation, commercialisation – ainsi que sur tous les services connexes nécessaires à une structuration efficace et efficiente des chaînes de valeur.

Pour 2019, quelles sont vos priorités ?

Pour cette année 2019, outre la mobilisation du maximum de partenaires financiers afin de disposer de ressources suffisantes pour le financement des



Aristide K. Agbossoumonde

projets du secteur, notre priorité est l'extension d'une couverture sociale et le développement de l'assurance agricole au profit des acteurs du secteur agricole. Nous avons également pour priorité l'intégration d'un maximum de jeunes entrepreneurs dans l'agro-business par un accompagnement ciblé leur permettant de saisir toutes les opportunités pour la création d'entreprises agricoles, notamment le long des chaînes de valeur structurées par le mécanisme. Au-delà des priorités de 2019, le mécanisme vise la professionnalisation d'au moins 1 million d'agriculteurs et de différents acteurs le long des chaînes de valeur d'ici à 2021 dans des schémas d'agrégations et de développement des coopératives.

Avec Economies Africaines



0%

de taux de remboursement
sur 12 mois*

Prêt scolaire

Donnez des ailes à l'éducation de vos enfants

Du 15 Juillet au 15 Octobre 2019



La Banque Autrement
www.corisbank.tg



Aïssatou TITIKPINA

Aïssatou TITIKPINA, la brillante fonctionnaire

Mme Aïssatou TITIKPINA est la préfète de Tchamba. Formée à l'Université Cheick Anta Diop de Dakar et ancienne élève de l'Ecole Nationale d'Administration, elle mène une carrière de fonctionnaire brillante, souvent ponctuée de formations et d'engagement politique. Une carrière qui témoigne du parcours d'une travailleuse infatigable, toujours prête à assumer de nouveaux défis et à investir les bastions masculins.



Aïssatou TITIKPINA

Des femmes à la tête des préfectures, ce n'était pas gagné. En Afrique, si les femmes administrateurs civils fréquentent les mêmes écoles que les hommes, elles sont rarement promues au poste de préfet. Au Togo, c'est aujourd'hui effectif avec la nomination de deux femmes, dont Aïssatou TITIKPINA. Une femme énergique au parcours impressionnant. Après son baccalauréat à Sokodé, Aïssatou part

pour l'Université Cheick Anta Diop de Dakar où elle obtient en 1998 un diplôme de travailleur social option communautaire. Elle commence sa carrière comme contractuelle au service chargé des enquêtes sociales de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Elle intègre la fonction publique sur concours en 2003, et occupe son premier poste en tant que chargée d'études au cabinet du

ministère de l'action sociale avant de gravir les échelons jusqu'aux plus hautes marches de la fonction. En 2007, son abnégation et son dévouement lui valent d'être elle est nommée Directrice de l'agence de solidarité nationale, créée pour réduire les inégalités sociales. Un an après, elle enseigne au cycle de l'Ecole nationale de formation sociale du campus universitaire de Lomé. Elle y donne des cours en service social personnalisé.

Malgré ce parcours non des moindres, perfectionniste et ambitieuse, Mme MOHAMED éprouve l'ardent désir d'approfondir ses études. De 2011 à 2013, elle s'inscrit à l'Ecole Nationale d'Administration de Lomé pour une formation en administration générale. Elle retournera ensuite à son poste de formatrice de l'Ecole nationale de formation sociale au premier et second cycle. Elle y encadre les élèves aux mémoires de fin d'études. Parallèlement à sa profession, elle mène des activités politiques. En 2016, Mme Aïssatou TITIKPINA, épouse MOHAMED est nommée Préfète de Tchamba, ville située à 35 km à l'Est de Sokodé. Une promotion qui bouscule les habitudes. Elle devient ainsi l'une des pionnières dans le domaine de la gestion territoriale.

Bien vite, la Préfète de Tchamba prend ses fonctions et les habitants découvrent une fonctionnaire souriante et cordiale, qui veut faire de la préfecture la maison de

tous. Le personnel apprend à connaître cette femme qui ne dissimule ni sa bonne humeur ni son énergie. Elle n'hésite pas à travailler tard le soir et à se déplacer vers ses administrés.

Elle parvient à asseoir autour de la même table, patriarches et chefs traditionnels de sa localité afin de définir ensemble ses orientations de sa fonction. Aïssatou sait rester conviviale et feindre la modestie. Ses sauts successifs dans la grille de la fonction publique lui ont appris la sérénité.

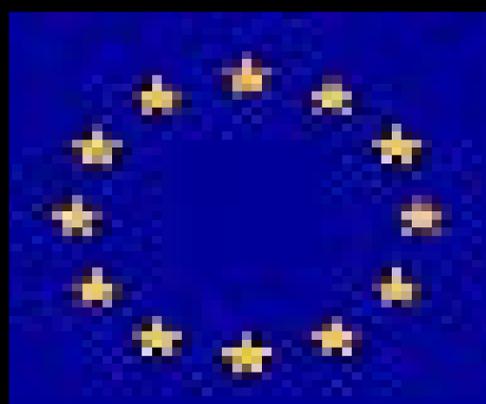
Elle doit gérer tous les jours, litiges fonciers, transhumances ou encore d'autres problèmes liés à sa communauté. Mais c'est avec poigne et un charisme impressionnant qu'elle fait son travail.

Aïssatou Titikpina est fière de représenter toutes les femmes du Togo, particulièrement celles de la préfecture de Tchamba, avec sa nomination, elle a vu sa présence servir d'exemple aux femmes de sa communauté. « Ma nomination a rendu les femmes de ma localité plus confiantes. Elles se sentent représentées dans la gestion et l'administration de la cité ».

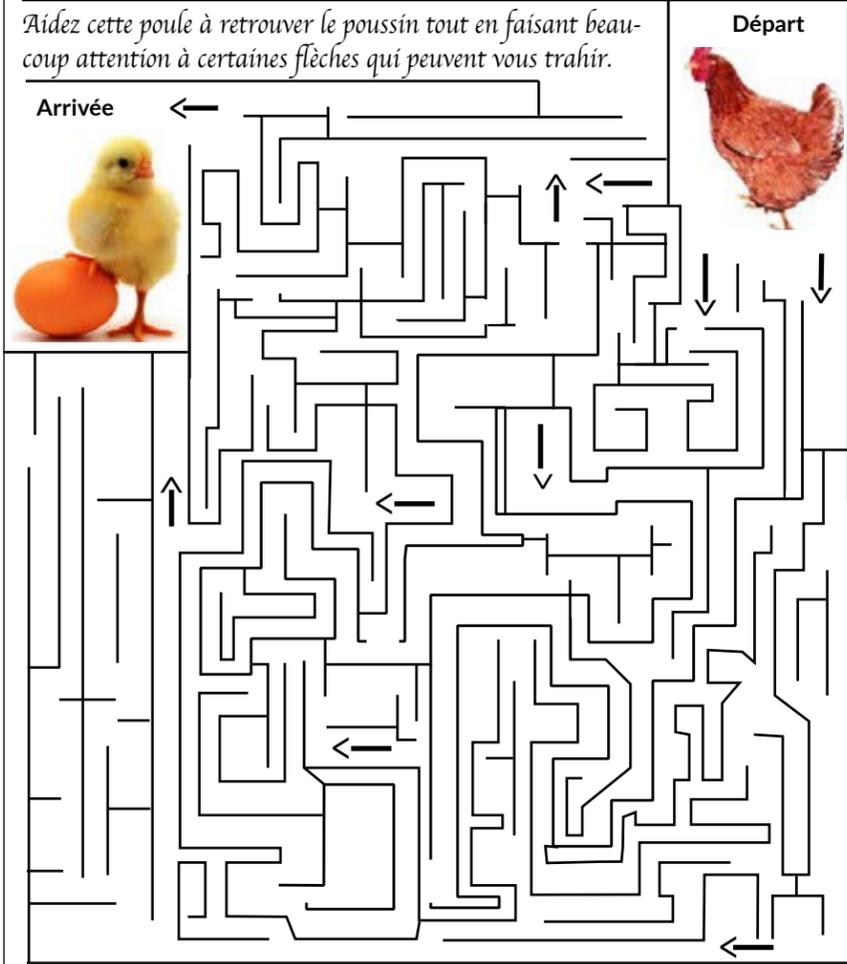
Mme Aïssatou TITIKPINA est Préfète dans une région où les droits de la femme sont encore à la traîne. Beaucoup de paris l'attendent et elle compte les gagner.

Edem PEDANOU

La clause de non-responsabilité : Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Pro-CEMA (ICE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.



Aidez cette poule à retrouver le poussin tout en faisant beaucoup attention à certaines flèches qui peuvent vous trahir.



Jeux : Lequel des hameçons (H1 et H2) des pêcheurs à capturé le poisson ?

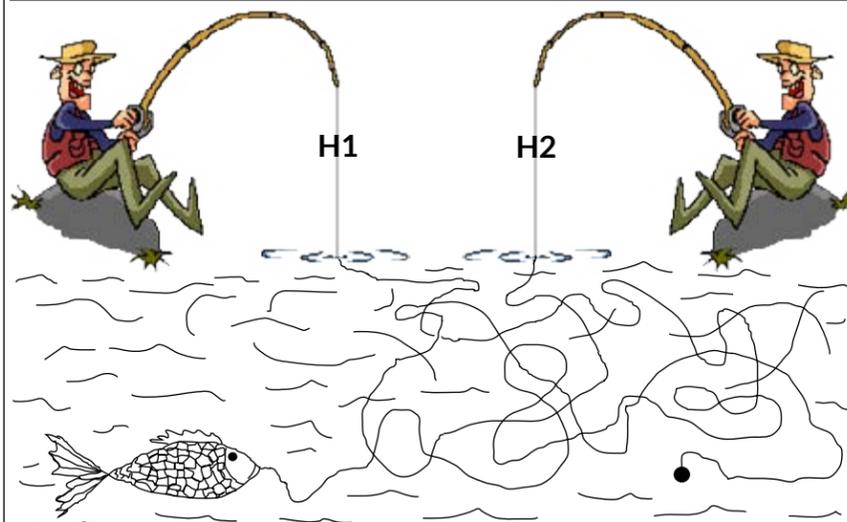


Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss); Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
 (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 16 au 23 /09/ 2019

BOULEVARD DOULASSAMÉ 22216549
 CENTRE FACE SGGG 22218330
 ND DE MEDJ FACE BYBLOS 22352002
 AMESSIAME BÈ 96329760
 DEO GRATIAS KOTOKOU 22218331
 EMMANUEL KODJOVIKOPÉ 22213098
 SOURCE DE VIE 22224571
 ST KISITO BD. DE KARA 22219963
 LIBERATION AV. LIBÉRATION 22222525
 PROVIDENCE BD. JEAN PAUL II 22266648
 UNIVERS SANTE CAMPUS 22618143
 INTERNATIONALE BD. HAHO 22268994
 APOTHEKA KEGUÉ 22615757
 RAUDHA TOGO 2000 91613332
 PHARMACIE 2000 BE 22700169
 CHRIST ROI KAGOMÉ 22274666
 ADIDOGOME ADIDOGOMÉ 22505485
 SILOE APÉDOKOE 90802639
 ACTUELLE SÉGBÉ 22511172
 JAHNAP DJIDJOLÉ 22512286
 VIGUEURAGBALEPEDOGAN 22516330
 DELALI CACAVELI 22250690
 SOLIDARITE AVÉDJI 22503707
 ORCHIDEE LEO 2000 22513040
 APOLLON AVÉDJI 70410107
 ST MICHEL AGOENYIVÉ 22517022
 ST ESPRIT AGOËNYIVÉ 70402906
 APOU ANTOINE AGOËNYIVÉ 22191215
 DIVINA GRACIA AGOËFIOV 93839100
 EXCELLENCE AGOE 22517787
 ZONGO TOGBLEKOPÉ 70452316
 SANGUERA SANGUERA 70428080
 BAGUIDA BAGUIDA 70424777
 AVEPOZO AVEPOZO 22270486

Quelques ambassades et consulats

■ Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70
 ■ Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
 ■ Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
 ■ Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
 ■ Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
 ■ Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
 ■ Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
 ■ Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
 ■ Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
 ■ Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
 ■ Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
 ■ Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
 ■ Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
 ■ Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
 ■ Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
 ■ Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
 ■ Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
 ■ Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
 ■ Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
 ■ Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
 ■ RDC; Tél: 90 08 38 53

Cinéma / Présentation officielle de Prix

Défenseurs des couleurs togolaises, la nation est fière de vous!

Il est toujours bien de savoir ce que les autres pensent. Sinon personne ne se mettrait à lire, et il n'existerait pas de grands écrivains comme Aimé Césaire, Victor Hugo, Seydou Badian, Bernard Dadié ou encore Kangni Alem. A l'ère du numérique, la lecture semble prendre son importance. Les auteurs ne cessent d'émerger, de même que les maisons d'édition. A la 24ème édition du Salon international du livre d'Alger (Sila 2019), prévu du 30 octobre au 09 novembre prochain, sont attendues environ 1020 maisons d'édition.



La vue d'ensemble à la fin de l'événement

Le talent, tout le monde en a. Il y a ceux qui le détectent assez tôt, y travaillent, et y croient également. Dans le domaine de la sculpture, de l'art culinaire, de la musique ou encore du cinéma, le Togo regorge assez de talentueux qui ne ménagent aucun effort pour hisser haut ses couleurs à l'international. Au début de ce mois de septembre, ils sont nombreux rentrer au pays

avec des récompenses. Que ce soit en Egypte pour le concours « Oscar of African Creativity » ou encore pour la compétition cinématographique « Clap Ivoire » sur le sol ivoirien, ces jeunes togolais ont su se démarquer de par leur rigueur dans le travail. Ces jeunes togolais ont présenté officiellement les prix remportés au « Clap Ivoire » et à l'« Oscar of African Creativity »

au ministre togolais en charge de la Culture, le 17 septembre dernier, à Lomé.

Sur le plan culturel, il est vrai que le Togo a traversé une rude épreuve en perdant le musicien et artiste peintre, Jimi Hope. Cependant, la vie ne doit pas pour autant s'arrêter. Tout comme Jimi Hope, les jeunes togolais lauréats en Egypte et Cote d'Ivoire vendent la destination

du Togo à travers l'art, notamment le cinéma, la sculpture ou encore l'art culinaire.

A travers une petite cérémonie, les jeunes lauréats aux différents concours à l'international tels que Roger Gbékou, Wilson Mawugnigan ou encore Goha Kodzo Atisso, ont présenté officiellement leurs Prix au ministre en charge de la Culture, Kossivi Egbetonyo. Chacun a présenté sa récompense à M. Kossivi Egbetonyo. Ils ont exprimé chacun leur joie quant à leur victoire à ces compétitions internationales.

En présence d'autres acteurs culturels, ces jeunes cinéastes ont exposé un petit bilan de leur séjour. Si certains se sont contentés d'exprimer leur gratitude à la nation, pour d'autres, c'est une meilleure occasion pour exhorter le gouvernement togolais à donner un coup de soutien aux jeunes acteurs culturels. « Quand on était à Clap Ivoire, ce n'était pas facile. Avec mon film le champ des oubliés, c'est un film que j'ai produit et réalisé sans aucun financement. Or le Sénégal avait reçu 12 millions pour produire son film de 13 min. Le Burkina Faso

avait reçu également 10 millions pour son film. Malheureusement, ils n'ont rien remporté. Nous essayons de travailler avec les moyens du bord et aujourd'hui cela a payé, je suis très content. Cela a été un vrai plaisir parce qu'il y a neuf prix et le Togo en a remporté quatre », a témoigné Roger Gbékou, lauréat au Clap Ivoire.

M. Kossivi Egbetonyo exprimé sa joie à l'égard des différents lauréats. « La nation est fière de vous », a-t-il déclaré. Il a exprimé au nom du gouvernement togolais sa fierté quant au travail abattu par ces jeunes qui ne cessent de croire en ce qu'ils font et n'hésitent à représenter royalement le Togo sur le plan international. « Je suis particulièrement heureux... Je voudrais dire aux lauréats que la nation est fière d'eux », a affirmé M. Kossivi Egbetonyo.

Tout en appelant les acteurs culturels togolais à l'unisson, le ministre de la Culture a dit vouloir joindre l'acte à la parole à l'avenir en demandant au gouvernement de financer davantage les œuvres des jeunes acteurs culturels.

Nadia Edodji

Lire

**«L'aventure ambiguë»
De Cheikh Hamidou Kane. Ed Julliard. Pp 22-24**

« ...La paix de Dieu soit sur cette maison. Le pauvre disciple est en quête de sa pitance journalière...

La phrase, chevrotée plaintivement par Samba Diallo, fut reprise par ses trois compagnons. Sous la morsure du vent frais du matin, les quatre jeunes gens grelotaient sous leurs légers haillons, à la porte de la vaste demeure du chef des Diallobé. Gens de Dieu, songez à votre mort prochaine. Éveillez-vous,

oh, éveillez-vous ! Azraël, l'Ange de la mort, déjà fend la terre vers vous. Il va surgir à vos pieds. Gens de Dieu, la mort n'est pas cette surnoise qu'on croit, qui vient quand on ne l'attend pas, qui se dissimule si bien que lorsqu'elle est venue plus personne n'est là.

Les trois autres disciples reprirent en chœur : Qui nourrira aujourd'hui les pauvres disciples ? Nos pères sont vivants et nous mendions comme des orphelins. Au nom de Dieu, donnez à ceux qui mendient pour Sa Gloire. Hommes qui dormez, songez aux disciples qui passent ! Ils se turent. Samba Diallo reprit seul :

Gens de Dieu, la mort n'est pas cette nuit qui pénètre d'ombre, traîtreusement, l'ardeur innocente et vive d'un jour d'été. Elle avertit, puis elle fauche en plein midi de l'intelligence. Les trois disciples en chœur : Hommes et femmes qui dormez, songez à peupler par vos bienfaits la solitude qui habitera vos tombeaux. Nourrissez le pauvre disciple ! Gens de Dieu, vous êtes avertis, reprit Samba Diallo. On meurt lucidement, car la mort est violente qui triomphe, négation qui s'impose. Que la mort dès à présent soit familière à vos esprits... Sous le vent du matin, Samba Diallo improvisait des litanies édifiantes, reprises par

ses compagnons, à la porte close de son cousin, le chef des Diallobé. Les disciples circuleront ainsi, de porte en porte, jusqu'à ce qu'ils aient rassemblé suffisamment de victuailles pour leur nourriture du jour.

Demain, la même quête recommencera, car le disciple, tant qu'il cherche Dieu, ne saurait vivre que de mendicité, quelle que soit la richesse de ses parents. La porte du chef s'ouvrit enfin. Une de ses filles parut, qui fit un sourire à Samba Diallo. Le visage du garçon demeura fermé. La jeune fille déposa à terre une large assiette contenant les reliefs du

repas de la veille. Les disciples s'accroupirent dans la poussière et commencèrent leur premier repas du jour. Lorsqu'ils eurent mangé à leur faim, ils mirent précautionneusement le reste dans leurs sébiles.

Samba Diallo, de son index replié, nettoya l'assiette sur toute sa surface et porta la boulette ainsi recueillie à sa bouche. Il se releva ensuite et tendit l'assiette à sa cousine. Merci, Samba Diallo. Bonne journée, fit-elle dans un sourire. Samba Diallo ne répondit pas. Mais Mariam était habituée à son humeur taciturne et presque tragique... »

Introduction de la médecine traditionnelle dans les universités

Mettre l'accent sur la pharmacopée traditionnelle et la diétothérapie selon Kponou Tobossi

Le Togo intégrera l'enseignement de la médecine traditionnelle aux études de médecine dans ses universités publiques. L'information a été révélée il y a quelques jours par le Dr Koffi Koudouvo, expert en pharmacologie et médecine traditionnelle à l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS). Mais comment cette réforme doit-elle se faire ? Que faut-il enseigner et qui doit prodiguer cet enseignement ? Kponou Tobossi, consultant en médecine tradi-moderne donne quelques pistes.



Kponou Tobossi dans son bureau

Face aux limites constatées de la médecine classique, des voix s'élevaient depuis longtemps pour que l'on tienne enfin compte des savoirs traditionnels qui existent dans le domaine en Afrique. Cela ne pourra être que salutaire pour la santé publique. Surtout que la médecine moderne y puise déjà énormément. Alors pourquoi continuer à jouer à la politique de l'autruche ? L'on s'achemine heureusement vers cette réforme. Et ce ne sont

pas des partisans de la médecine traditionnelle qui vont s'y opposer. « C'est une initiative très louable. Cela rejoint les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui demandent de faire la synthèse entre la médecine classique et la médecine traditionnelle afin de permettre aux populations dans le monde en développement de mieux se porter. Selon nos informations, les études de faisabilité ont été déjà faites et cela va

commencer cette année », nous a confié Kponou Tobossi. Toutefois et cela est très important, prévient le spécialiste, « il ne faut pas faire de saupoudrage. Si l'on veut faire cette réforme, il faut bien se renseigner auprès des pays qui le font déjà et qui le réussissent. Il y a par exemple Cuba et le Canada qui sont des références en la matière ». Prendre le temps de bien faire les choses ne fera que du bien à tout le système de santé de notre pays.

Après cette étape, l'on devra déterminer le contenu de cet enseignement et surtout les personnes qui sont aptes à le prodiguer. « Il ne faut pas que ce soit toujours les mêmes enseignants qui le fassent. Peut-être qu'ils ont quelques notions dans le domaine. Mais il faut forcément trouver des spécialistes, des praticiens bien instruits qui peuvent préparer des cours et qui ont aussi des notions de pédagogie

leur permettant de bien transmettre les idées essentielles », ajoute Kponou Tobossi. Pour le spécialiste, il faut mettre l'accent sur la prescription notamment la pharmacopée traditionnelle. « Si l'on réussit à bien inculquer la pharmacopée traditionnelle aux étudiants en médecine, l'on aura gagné », croit très fort monsieur Tobossi. A cela l'on doit ajouter la diétothérapie, c'est-à-dire l'alimentation à visée thérapeutique. « En dehors de cela, l'on peut maintenir la méthodologie classique de diagnostic des maladies », pense-t-il avec assurance. Pour le consultant en médecine tradi-moderne, le fondamental d'Hippocrate a tout simplement été laissé de côté, ce qui est dommage. « L'on ne sait si c'est à dessein ou pas, mais vous verrez très peu de médecins aujourd'hui prendre leurs stylos et sortir une ordonnance sur laquelle il y a des recommandations alimentaires en guise de thérapeutiques », déplore-t-il. Or, en médecine traditionnelle, il y a des restrictions alimentaires

pour le bien du patient. Il faut aussi selon Kponou Tobossi former beaucoup de nutritionnistes et que ces derniers n'aillent plus rester dans les bureaux pour coordonner des projets. Qu'on les déploie dans les centres de santé pour qu'ils soient associés aux prescriptions médicales. L'on n'en trouve presque pas actuellement. Cette formation n'existe qu'en deuxième année de santé environnementale, constate avec amertume le spécialiste. Or, l'on devrait avoir une filière dédiée uniquement à la nutrition. Réussir la synthèse entre les médecines traditionnelle et classique aura plusieurs avantages pour la société. « Si cette réforme est faite de la bonne manière, dans dix ans vous verrez la différence. Les gens n'auront plus à faire des traitements à vie. Les dépenses de santé vont diminuer. Les effets secondaires qui sont même mortels pour certains médicaments vont disparaître. Les médecins n'auront plus le stress lié au nombre élevé de patients qu'ils consultaient avant. Ils auront le temps de mieux s'occuper du peu de malades qu'ils auront. L'espérance de vie va par conséquent augmenter », assure Kponou Tobossi.

Edem Dadzie

Artemisia**Parlons-en à nouveau avec le spécialiste**

La polémique née il y a quelques semaines sur la libéralisation ou non de la plante appelée artemisia très efficace notamment contre le paludisme selon ses connaisseurs ne cesse de s'amplifier. A Togo Matin nous avons choisi de relancer le débat en interrogeant un spécialiste. Il s'agit encore une fois de Kponou Tobossi, consultant en médecine tradi-moderne.

Le spécialiste nous renseigne que l'artémisia est une plante qui est connue depuis la nuit des temps par les sommités de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). « C'est une plante dont les firmes ne veulent pas entendre parler parce que cela bouscule les intérêts. Aujourd'hui, l'artémisia est la molécule la plus vendue en pharmacie contre le paludisme », précise-t-il. Elle a été en effet associée

à plusieurs autres plantes pour donner des médicaments comme le quartem, l'artémether injectable etc... « Si les firmes ne veulent pas que son usage soit libéralisé notamment à l'endroit des Africains qui souffrent d'ailleurs plus du paludisme, c'est parce qu'elles ne veulent pas que nous soyons déliés de la chaîne pharmaceutique qui nous lie à elles », martèle Kponou Tobossi. L'on note dans ses propos



Kponou Tobossi devant une plante d'artémisia

que tous les spécialistes reconnaissent l'efficacité de l'artémisia. Mais il constate avec amertume que ces firmes préfèrent que nous investissions dans l'achat de la molécule qui est traitée et synthétisée et qui coûte d'ailleurs plus chère. Pour preuve, le vaccin qui

est actuellement en essai au Ghana et dans d'autres pays d'Afrique contre le paludisme est produit à base de l'artémisia. « Selon mes études, il suffit de prendre deux cuillères à soupe d'artémisia plus un litre d'eau chaude, le tout infusé pendant

20 mn et filtré. Ensuite, l'on peut le boire toute la journée. L'on répète le même geste pendant sept jours consécutifs. Déjà au deuxième jour, les symptômes du paludisme disparaissent », confie Kponou Tobossi.

De plus, poursuit le spécialiste, lorsqu'on va au laboratoire, l'on ne trouve presque plus de plasmodium dans le sang tandis que l'on continue à en trouver dans le sang du patient qui a utilisé les molécules classiques. « Cela ne coûte que 1500 F pour les sept jours. Ceux qui disent que c'est la dernière plante qui nous reste et que l'on risque de développer de la résistance, laissez-moi leur dire que l'Afrique regorge de beaucoup de ressources et de talents », conclut le spécialiste.

E. Dadzie

L'éducation

Une cause nationale selon Gilbert Bawara

Au Togo, plus de 2 millions d'apprenants viennent de reprendre les chemins des classes. La rentrée scolaire intervenue lundi dernier sur l'ensemble du territoire national est la résultante des efforts consentis tant par les gouvernants que par les syndicats des enseignants et les partenaires. Comme le reconnaît Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique, du Travail, de la Réforme administrative et de la Protection sociale, il s'agit d'une cause nationale.

Le ministre Bawara qui est très souvent un acteur de premier plan dans les négociations lorsque les syndicats décident d'en découdre avec le gouvernement, s'est prononcé chez nos confrères de Focus infos dans un entretien exclusif. Contrairement aux années passées, l'on fait le constat selon monsieur Bawara que la rentrée scolaire a été effectuée sans problème. D'ailleurs quelques jours avant, le Premier ministre Komi Selom Klassou a réuni tous les acteurs et partenaires à son cabinet pour rappeler les acquis et les rassurer sur la bonne volonté du

gouvernement de poursuivre les efforts. Les responsables des syndicats de leur côté ont calmement accepté de mettre la balle à terre et d'attendre patiemment les évolutions futures. « Les acteurs de notre système éducatif, spécialement les enseignants savent notre disponibilité de tous les instants. Ils connaissent la volonté d'écoute, de dialogue et de concertation qui nous a toujours animés et guidés ces dernières années », note le ministre.

Il relève des avancées comme le protocole d'accord sans précédent qui a été mis en place depuis avril 2018 et



Gilbert Bawara

les moyens énormes qui ont été mobilisés pour relever le secteur. « De tous les secteurs sociaux, l'éducation est celui qui a bénéficié de plus de moyens et de ressources sur le plan national, notamment des rémunérations, des primes et indemnités », ajoute Gilbert Bawara.

Toutefois, des défis demeurent et le ministre

le reconnaît. Le système éducatif a encore besoin de beaucoup d'investissement pour améliorer les infrastructures d'accueil, améliorer l'encadrement par le recrutement des enseignants, leur formation et leur rémunération. « Nous continuerons d'agir pour améliorer la situation en nous attaquant, de manière résolue

et cohérente, à tous les défis qui se posent », promet-il. De plus, même si la situation n'est pas aussi rose que l'on aurait voulu qu'elle soit et si par moments des malentendus sont susceptibles d'intervenir, tous les acteurs doivent placer notre école à l'abri de toute dérive. « L'école doit demeurer un lieu d'éducation et d'apprentissage des valeurs vertueuses, un milieu protecteur et épanouissant. Elle doit donc être sanctuarisée en quelque sorte et placée à l'abri de toute agitation ou violence », déclare le ministre de la Fonction publique.

Ainsi, en faisant de l'éducation une cause nationale, gouvernants, acteurs et partenaires du système éducatif feront véritablement de l'éducation ce que l'on attend de lui : un puissant instrument pour changer radicalement les mentalités et pousser notre pays vers son émergence.

Edem Dadzie

Présidentielle de 2020

Le pasteur Edoh Komi réfléchit à l'éventualité d'être candidat

Lentement mais sûrement, la nation togolaise se dirige vers l'échéance présidentielle de 2020 ; une élection qui, probablement, déterminera (à court, moyen et long terme) l'avenir politique du pays. Naturellement, pour les aspirants au pouvoir, le moment sied pour dévoiler les réelles ambitions. Après Gerry Komandéga Taama (président du Nouvel engagement togolais, en abrégé NET), l'économiste Ekue Gamessu Kpodar et récemment le juriste Christian Spieker, c'est le pasteur Edoh Komi qui, dans les jours à venir, pourrait porter sur la place publique son intention de postuler pour la prochaine présidentielle.

Le président du Mouvement Martin Luther King (MMLK), maire adjoint dans la commune du Golfe 2 a, quelque part dans un coin de la tête, l'ambition de diriger le pays ; encore faut-il qu'il soit élu. Joint par les

médias, l'entourage de l'ardent défenseur des droits de l'Homme n'a pas nié l'existence d'une telle éventualité. Toutefois, si jusqu'ici aucune décision définitive n'a été prise, le principal intéressé avoue tout de même être

en pleine réflexion avec son collègue : « Je réfléchis avec mon équipe à l'éventualité d'une candidature à l'élection présidentielle. Comme tout le monde, je pense que l'élection présidentielle est la sommité de toutes les élections. Je suis un citoyen togolais et le choix du prochain chef d'Etat est d'une grande portée pour les cinq (05) années à venir » a laissé entendre le pasteur Edoh Komi.

Que deviendrait le MMLK ?

Cette question vaut tout son pesant d'or dans la mesure où le pasteur Edoh Komi ne pourrait plus se dédier

entièrement au mouvement qu'il préside lorsqu'il déciderait de se lancer dans la politique. Pour autant, il n'est pas inquiet : « Le Mouvement Martin Luther King (MMLK) est une organisation de défense des droits de l'Homme et reste telle. D'autres membres prendront la relève à condition que je sois candidat » a-t-il assuré.

« L'Etat est censé jouer son rôle régalién, protéger les droits des citoyens. Nous lui rappelons ce qu'il sait déjà parce que c'est lui qui a signé toutes les conventions. Tous les instruments internationaux, c'est lui

qui les a signés et ratifiés », a récemment déclaré le président du MMLK. Tout va vite en politique et beaucoup de choses peuvent se passer d'ici 2020. Au cas où le sieur Edoh déciderait, après concertation, de se présenter à cette élection, le peuple attend qu'il continue de lutter pour ce en quoi il a toujours cru. Pour le moment, il y a quelques zones d'ombre qui ne permettent pas d'appréhender suffisamment les vraies intentions du pasteur. Mais, l'opinion publique les connaîtra bien assez tôt.

Augustin Akey (Stagiaire)

Rentrée scolaire 2019-2020

Le Conseil des ministres satisfait du climat d'apaisement et de sérénité dans le secteur de l'éducation

Le Conseil des ministres tenu hier mercredi 18 septembre sous la présidence du chef de l'Etat Faure Gnassingbé a adopté 1 projet de loi, 3 décrets et abordé des divers.

Dans les divers, le Conseil a écouté et apprécié le ministre de l'Enseignement technique, de la formation et de l'Insertion professionnelle et le ministre de la Fonction publique, du travail, de la Réforme administrative et de la Protection sociale par rapport à la rentrée scolaire

2019-2020. Cette rentrée, selon les deux ministres qui s'est déroulée d'une manière satisfaisante.

« Les deux ministres ont fait part de la rencontre et des échanges que le Premier ministre a eus le mardi 10 septembre 2019 avec les acteurs et les partenaires du système éducatif afin de

jeter un regard rétrospectif sur l'année scolaire écoulée et pour préparer la rentrée scolaire 2019-2020. Le Conseil des ministres a noté, avec satisfaction, le climat d'apaisement et de sérénité qui prévaut dans le secteur, fruit de la volonté commune de dialogue et de concertation et d'importants efforts qui ont été consentis par le Gouvernement pour répondre d'une manière

progressive et durable à tous les défis et besoins du secteur éducatif », lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres.

« Le Conseil des ministres a réitéré son encouragement et son soutien au personnel enseignant et a invité

les autres partenaires du système éducatif notamment les parents d'élèves à continuer de jouer un rôle actif dans la bonne marche de notre éducation », peut-on également lire dans le communiqué.

R. Zakari



RIDUTO®

RIZ DU TOGO



Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé - Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIDUTO & RIZ DU TOGO sont des marques déposées